

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
QUATRIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2018-2019)
LE 13 NOVEMBRE 2018

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 NOVEMBRE 2018 À 19H, AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (5)
Michelle Morin (3)

Sophia Plante, représentante du comité de parents, niveau secondaire
Valérie Roy, représentante du comité de parents

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)
Tommy Gaulin, représentant EHDAA
Martin Herteleer, représentant du comité de parents, niveau primaire
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{mes} Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe
Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint
François Janelle, directeur général adjoint

ET :

M^{me} Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

C.E.-3761-11-18

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Lemieux, commissaire,

CEX du 13 novembre 2018

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Entente de service de transport – Collège Charles-Lemoyne (pavillon Sainte-Catherine)

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2018

C.E.-3762-11-18

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018.

CEX du 13 novembre 2018

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018 soit adopté tel déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-3763-11-18

13.01 ENTENTE DE SERVICE DE TRANSPORT – COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE (PAVILLON SAINTE-CATHERINE)

M. François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Loi sur l'instruction publique et le règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT le projet d'entente de transport scolaire avec l'établissement privé Collège Charles-Lemoyne de Sainte-Catherine (document 13.01a)

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la présentation du projet d'entente à la séance plénière du 6 novembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Lemieux, commissaire,

Que les membres du comité exécutif acceptent l'entente de transport scolaire entre la Commission scolaire et l'établissement privé Collège Charles-Lemoyne (pavillon Sainte-Catherine) pour les années scolaires 2019-2020 à 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.- 3763-11-18

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 07,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stéphane Bessette, commissaire

que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1322-015
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1320_CEX\1321_PV\1-2018-2019\4. 13 novembre 2018 - 1322.doc

CEX du 13 novembre 2018